

CIBOX

YOUR MOBILITY PARTNER

INNOVATION QUALITY SERVICE



RAPPORT SEMESTRIEL

FINANCIER 2022

AUTHENTIFIÉ PAR



SECURITY MASTER Footprint
www.security-master-footprint.com

TABLE DES MATIÈRES

<i>ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER</i>	3
<i>RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ</i>	4
1. Faits marquants de la période écoulée	4
2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé	5
3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière	5
4. Évènements post-clôture semestrielle et perspectives	6
5. Investissements et activités en matière de recherche et développement	6
6. Rémunération des mandataires sociaux	6
7. Facteurs de risque	7
<i>BILAN ACTIF</i>	14
<i>BILAN PASSIF</i>	15
<i>COMPTE DE RÉSULTAT</i>	16
<i>TABLEAU DE FINANCEMENT</i>	17
<i>ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS</i>	18
NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS	18
NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES	18
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	18
NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN	20
NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	22
NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	23
NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE	23
NOTE 8. EFFECTIF	23
NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN	23
NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX	23
NOTE 11. RISQUE PAYS	23
NOTE 12. CRÉDIT-BAIL	23
NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE	23
<i>ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ</i>	24

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER

« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes présentés dans le rapport financier semestriel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et de leur incidence sur les comptes semestriels, des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice et des principales transactions entre les parties liées. »

Fait à Alfortville,

Le 27 octobre 2022

Le Président Directeur Général

Georges Lebre

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITÉ

1. Faits marquants de la période écoulée

Contexte de marché

Le premier semestre 2022 s'inscrit dans la continuité des précédents et a été marqué par un contexte mondial de pénurie de composants électroniques, conséquence principalement des mesures de confinements anti-COVID prises notamment en Chine. Ces mesures ont eu de multiples impacts : désorganisation des filières industrielles ayant conduit au blocage de certains produits et composants, tension sur les capacités de transport maritime...

Ces événements ont eu deux conséquences sur l'activité de CIBOX au cours du semestre écoulé : le décalage de livraisons mais aussi le renchérissement des coûts des produits (coût des composants et du transport qu'il soit maritime ou routier), ayant impacté la marge de l'entreprise.

Par ailleurs, les difficultés d'approvisionnement ont eu un impact sur les lancements des nouvelles gammes de produits, qui ont dû être retardés de 3 à 4 mois.

Annonce d'un projet industriel en France, à Revin

Cibox a pris la décision au cours du premier semestre 2022 d'internaliser sa production d'une partie de sa gamme de vélos à assistance électrique, à Revin dans le département des Ardennes. Cette usine sera opérationnelle au second semestre 2024. L'internalisation de la production dans une usine moderne et robotisée, permettra d'intégrer des processus industriels à forte valeur pouvant représenter les 2/3 de la valeur d'un vélo électrique, de faciliter l'approvisionnement et de réduire la dépendance à certains composants, et de réduire les aléas relatifs au contexte géopolitique, et de contenir les coûts de transport des produits.

Cibox produira sur son futur site industriel de Revin des vélos électriques principalement, mais également des trottinettes électriques, des vélos cargo électriques ou autres nouveaux formats de mobilité pour les familles et les professionnels. Ils seront fabriqués pour les marques de l'entreprise (yeep.me, Scooty) mais aussi pour d'autres acteurs, afin d'accompagner notamment les startups innovantes de la mobilité. L'usine pourra produire 150 000 unités par an.

Le site, propriété de la Communauté de Communes, sera réhabilité avec le concours de l'État et de la Région Grand Est pour un coût global estimé de 16 millions d'euros subventionné à hauteur de 50%. Le site sera mis à disposition de Cibox via un bail assorti d'une option d'achat.

Les équipements de production représentent un investissement de plus de 4 millions d'euros et font l'objet d'une subvention de l'État et de la Région Grand Est à hauteur de 1,8 million d'euros.

Mise en cause dans le cadre d'une éventuelle violation de propriété intellectuelle

Au cours du premier semestre 2022, l'un des clients de la Société a été mis en cause par un fournisseur de technologie concernant une éventuelle violation de propriété intellectuelle portant sur certains produits de mobilité distribués par ce client. S'agissant de produits ayant été commercialisés par Cibox, cette dernière a été appelée en garantie par ce client.

Cibox évalue avec son client et l'ensemble des parties prenantes l'étendue et la caractérisation d'un éventuel manquement, dans le cadre d'une procédure de médiation.

A la date du 30 juin 2022, ainsi qu'à la date du présent rapport financier semestriel, à la connaissance de la Société, il n'a été établi aucun chiffrage de l'éventuel préjudice, dans ce dossier spécifique en matière de propriété intellectuelle.

2. Commentaires sur l'activité de la société au cours du semestre écoulé

Au premier semestre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 4 565 milliers d'euros, à comparer à un chiffre d'affaires de 5 850 milliers d'euros sur la même période en 2021, soit une diminution de 1 285 milliers d'euros, une régression de 22% par rapport à cette même période. L'activité de mobilité électrique a représenté environ 98% du chiffre d'affaires du premier semestre 2022 contre 80% au premier semestre 2021.

En valeur absolue et ce malgré un contexte économique et géopolitique complexe, l'activité de mobilité s'est maintenue sensiblement au même niveau que l'année passée avec une baisse de seulement 1 % par rapport au 1^{er} semestre 2021.

Cette tendance confirme le recentrage de Cibox sur son cœur de métier que constitue la micro-mobilité, l'activité stockage n'ayant représenté que 2% des ventes du 1^{er} semestre 2022.

Au sein même de l'activité de mobilité, le rééquilibrage visé entre trottinettes électriques et VAE (vélos à assistance électrique) s'est poursuivi avec une part de VAE désormais à 34 % des ventes globales du semestre (vs 10% des ventes du 1^{er} semestre 2021).

3. Évolution des affaires, des résultats et de la structure financière

Pour le premier semestre 2022 :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 4 565 milliers d'euros contre 5 850 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.
- La marge brute s'élève à 871 milliers d'euros au 30 juin 2022 vs 1 328 milliers d'euros l'année précédente, et ressort en diminution de 457 milliers d'euros. Le taux de marge brute s'est élevé à 19,1% sur le premier semestre 2022.
- Le résultat d'exploitation est une perte de 1 126 milliers d'euros (vs une perte de 304 milliers d'euros sur le premier semestre 2021), reflétant la baisse de la marge brute ainsi qu'une hausse des coûts d'exploitation relatifs à (i) des opérations de maintenance des produits et (ii) plus généralement au renforcement de ses activités de services : équipes, et prise à bail de surfaces complémentaires sur le site d'Alfortville.
- Le résultat financier est une perte de 174 milliers d'euros et est essentiellement constitué d'une provision pour dépréciation de titres CXM et Cibox.
- Le résultat exceptionnel s'élève à -2 milliers d'euros contre -9 milliers d'euros au premier semestre 2021.

Au 30 juin 2022, la trésorerie s'élevait à 3,5 M€ (5,8 M€ à fin décembre 2021), intégrant les disponibilités (2,5 M€), la valeur nette de la participation minoritaire détenue dans la société cotée DMS (0,3 M€) et les titres Cibox auto-détenus (0,7 M€). La consommation de trésorerie du premier semestre 2022 provient essentiellement de la réduction des encours sur le contrat d'affacturage, consécutive à la réduction du poste client en lien avec le niveau de chiffre d'affaires du premier semestre 2022. La variation de trésorerie d'exploitation est, quant à elle, positive sur cette même période, la perte du semestre ayant été compensée par une variation de BFR positive.

La trésorerie nette de dettes financières s'élève au 30 juin 2022 à 0,4 M€.

Au cours du premier semestre 2022, le solde des obligations remboursables en actions émises en 2021 ont été remboursées, ce qui a généré une augmentation de capital de 1,0 M€ (capital + prime d'émission).

4. Évènements post-clôture semestrielle et perspectives

Transfert sur Euronext Growth

L'assemblée générale des actionnaires du 16 juin 2022 a autorisé le transfert des titres Cibox Interactive sur le marché Euronext Growth. Mise en œuvre par le conseil d'administration, ce transfert est devenu effectif le 30 septembre 2022.

Cibox s'est engagée à continuer délivrer une information exacte, précise et sincère conformément aux dispositions du règlement (UE) n0596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marchés (« MAR »).

Perspectives du second semestre 2022

Le chiffre d'affaires non audité du troisième trimestre 2022 s'élève à 4,8 M€ (vs 3,8 M€ au troisième trimestre 2021), soit 9,4 M€ sur les trois premiers trimestres 2022, proche du chiffre d'affaires sur la même période de 2021 (9,6 M€).

Malgré des commandes significatives à livrer au quatrième trimestre 2022, le niveau de chiffre d'affaires du dernier trimestre dépendra de la capacité à faire fabriquer nos produits et à les livrer d'ici la fin de l'année, dans un environnement où les pénuries de certains composants se poursuivent et les coûts et disponibilités du transport maritime ne sont toujours pas revenus à des niveaux d'avant crise.

En conséquence, le chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2022 est désormais attendu en retrait par rapport à l'année précédente. Le niveau de marge brute pour le second semestre 2022 continuera d'être impacté par l'évolution défavorable des coûts des matières premières et composants, des coûts de transport et autres coûts d'exploitation.

La priorité de l'entreprise porte ainsi sur la commercialisation des nouveaux produits arrivant désormais en fin de période estivale pour une commercialisation fin 2022 (rentrée et Noël) et surtout en 2023.

Dans cette conjoncture difficile, mais sur un marché de la micro-mobilité électrique qui reste porteur, Cibox se prépare à devenir un fabricant majeur de vélos à assistance électrique en France à partir de 2024. Le déploiement de son outil industriel implique une évolution de l'activité commerciale, notamment auprès d'une nouvelle catégorie de clients (industriels et/ou marques) et des volumes plus importants. Ces acteurs sont à la recherche de nouvelles capacités de production en Europe et en France, Cibox leur proposant un outil industriel moderne et performant sur son futur site de Revin.

Sur le plan commercial, l'entreprise a entamé des discussions avec de premiers prospects et clients et espère conclure ses premiers accords dans les prochains mois. Ainsi, même si le portefeuille de commandes du prochain semestre est supérieur à celui du premier, l'année 2022 sera une année difficile pour l'entreprise en matière d'activité. Les décisions de pilotage ont été prises pour s'adapter à la situation et se préparer à la transition en vue de la préparation pour 2024. Des activités seront donc mises en sommeil telles que la location de solution de mobilité aux entreprises yeeep.me SHARE car trop coûteuses en investissements.

5. Investissements et activités en matière de recherche et développement

La Société a engagé au cours du 1^{er} semestre écoulé des frais de recherche et de développement pour 154 milliers d'euros.

6. Rémunération des mandataires sociaux

Les mandataires sociaux ont perçu une rémunération brute de 120 milliers d'euros au cours du premier semestre 2022.

7. Facteurs de risque

Les risques décrits ci-dessous sont à la date du présent Rapport Semestriel Financier, ceux dont la réalisation est susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats.

	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité net ⁽¹⁾
1. Risques sectoriels			
<i>Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque lié à la concurrence</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à l'épidémie de Covid 19</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
2. Risques opérationnels			
<i>Risques liés aux produits commercialisés</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à l'accès aux financements</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risque de dépendance envers ses fournisseurs</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques clients</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux systèmes d'information</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs clés</i>	Faible	Moyenne	Moyen
<i>Risques liés aux stocks</i>	Faible	Moyenne	Faible
<i>Risques liés au transport</i>	Faible	Moyenne	Faible
3. Risques financiers			
<i>Risques de change</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
<i>Risques sur les actions propres et autres placements financiers</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen
4. Risques juridiques			
<i>Risques liés à la propriété intellectuelle</i>	Moyenne	Élevée	Élevé
<i>Risques liés à la réglementation et à son évolution</i>	Moyenne	Moyenne	Moyen

(1) Degré de criticité net après prise en compte des mesures d'atténuation et de gestion des risques mises en place par la société.

7.1. Risques sectoriels

i. Risques liés à l'environnement économique et géopolitique des zones d'approvisionnement en composants

La fermeture de nombreuses usines au plus fort de la crise sanitaire en 2020 combinée à une forte croissance de la demande sur les produits électroniques dans différentes régions du monde et notamment en Chine engendrent depuis le début de l'année 2021 une forte tension sur la disponibilité par conséquent les délais et les prix de certains matériaux et composants nécessaires à la fabrication des trottinettes et vélos à assistance électrique commercialisés par la Société, principalement pour les composants électroniques (chipsets, batteries) et l'aluminium.

Parallèlement, depuis la fin 2020, la forte demande sur les produits se répercute également sur le transport maritime alors que dans le même temps les compagnies maritimes réduisent le nombre de navires en circulation, spécifiquement à destination de l'Europe pour privilégier des lignes plus rentables.

Ces disponibilités limitées se traduisent par une hausse de coût du transport des marchandises en provenance de cette zone.

CIBOX travaille à optimiser la situation avec ses fournisseurs ainsi qu'auprès de ses clients par un ajustement des prix. Malgré cela, cette situation pourrait générer certains retards de fabrication par les fournisseurs de composants, pouvant engendrer un retard des livraisons de CIBOX à ses clients, un décalage du chiffre associé, avec un impact sur la marge induit par un coût de transport renchéri (coût des composants + transport), ainsi qu'un risque d'annulation de certaines commandes dans le cas de retards de livraison notamment.

ii. Risques liés à la concurrence

La Société intervient sur un marché concurrentiel. Malgré le caractère innovant de ses produits, en particulier sur la catégorie de la mobilité électrique, et la connaissance approfondie de ses clients, la Société est confrontée à des concurrents disposant de moyens financiers significatifs qu'ils pourraient mettre à profit pour gagner des parts de marché par une agressivité sur les prix et donc susceptibles de pénaliser la société sur son chiffre d'affaires et ses résultats.

iii. Risques liés à la baisse des prix des produits commercialisés

Dans le contexte épidémique Covid-19, et conformément au strict respect des recommandations mondiales de l'OMS et des mesures gouvernementales visant à limiter la propagation du virus, Cibox s'est organisé pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires mais aussi pour maintenir ses engagements et la poursuite de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Cibox évalue ces impacts et met à jour ses estimations régulièrement en fonction de l'évolution sanitaire, afin d'adapter au mieux et dans les meilleurs délais les mesures de continuité de l'activité et de protection de ses salariés.

Cibox constate que le marché de la mobilité urbaine poursuit sa progression malgré la crise sanitaire. Ainsi, l'usage des transports en commun est d'un moindre niveau qu'avant crise, de façon temporaire ou pérenne.

Même si une partie des ventes est réalisée par le canal internet de ses clients distributeurs, Cibox peut être impacté par les fermetures administratives ponctuelles liées aux mesures de confinement des points de vente où ses produits sont commercialisés.

Cibox est plus directement touché par les conséquences de l'épidémie de Covid-19 par la difficulté d'accès au transport maritime ainsi que l'augmentation de son coût, les difficultés d'approvisionnement (pénuries) ainsi que les fermetures ponctuelles d'usines pour des raisons de sécurité sanitaire ou la fermeture des points logistiques avant expédition de composants ou produits finis, tels que les ports ou aéroports.

7.2. Risques opérationnels

i. Risques liés aux produits commercialisés

La Société est présente sur un marché en constante évolution et elle doit par conséquent être capable d'offrir à ses clients les produits demandés par les consommateurs. Si à un moment donné, la Société se trouvait dans l'impossibilité de fournir à ses clients des produits répondant à leurs attentes, une telle situation aurait un fort impact défavorable significatif sur la situation financière de la Société.

En particulier, la mobilité électrique constitue un marché encore émergent où les besoins des consommateurs vont évoluer, et où certains produits pourraient souffrir à l'avenir d'un effet de mode. Sur ce même marché, les enseignes de distribution, clientes de la Société se montrent prudentes sur leur niveau de stock, faisant reposer sur la Société un risque stock plus important que dans ses autres catégories. Si la Société n'arrivait pas à correctement anticiper les tendances du marché, sa situation financière pourrait être impactée par une baisse de son niveau d'activité, et un risque d'obsolescence d'une partie de ses stocks.

Par ailleurs, la situation financière de la Société pourrait également être impactée si les produits qu'elle commercialise étaient confrontés à des problèmes de qualité significatifs. Bien que la Société se montre précautionneuse sur la conformité aux normes et la qualité de ses produits et composants et sur les processus de fabrication de ses fournisseurs, les produits de mobilité contiennent notamment des batteries en lithium pouvant présenter des risques de dysfonctionnement voire d'inflammation. En plus de l'impact négatif sur la réputation commerciale de la Société, de tels problèmes pourraient entraîner des coûts importants liés notamment à la mise en œuvre de la garantie des produits, au rappel des produits, aux coûts logistiques et aux remplacements des produits, certains de ces coûts étant pris en charge par les programmes d'assurance de la Société.

Afin de mitiger ces risques, et plus généralement de mieux maîtriser l'amont de son activité, la Société a pris la décision d'internaliser la production de ses vélos à assistance électrique. A cet effet, elle disposera à Revin d'un outil industriel dans le courant du premier semestre 2024, lui permettant à terme de produire 150.000 vélos annuellement.

L'entreprise est par ailleurs dotée d'équipements de tests basés sur les sites de production en Chine pour ses trottinettes électriques afin de mener les opérations de tests et de qualification de produits.

ii. Risques liés à l'accès aux financements

La Société finance son activité et le besoin en fonds de roulement associé à l'aide (i) d'un contrat de financement de créances commerciales et commandes associées et (ii) de lignes de crédit documentaire import. La Société a par ailleurs souscrit à un Prêt Garanti par l'Etat en avril 2020 dans le contexte de la crise sanitaire et a réalisé une émission d'obligations remboursables en actions en juillet 2021.

Il n'est pas exclu que la Société, en fonction de son développement, ait recours à de nouveaux financements de toute nature pour accompagner le développement de son activité notamment sur le marché de la mobilité électrique. En particulier, la construction de l'usine de Revin engendrera des investissements qui nécessiteront la mise en place de financements spécifiques.

Si la Société ne parvenait pas à obtenir ces financements cela pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière. En cas de matérialisation de ce risque, la société pourrait se retrouver à court de liquidité et potentiellement en défaut. Le risque est élevé.

Au regard de sa mitigation :

i. L'entreprise opère sur un secteur porteur. L'accès au financement bancaire repose sur trois banques qui composent le pool bancaire et qui soutiennent le développement de Cibox. Ainsi Cibox vient de mettre en place deux lignes de financement court terme auprès de ses partenaires (stand-by).

ii. L'accès à la liquidité repose également sur la possibilité d'accéder au marché pour procéder à une augmentation de capital. La liquidité du titre Cibox d'une part, ainsi que l'histoire et les perspectives de Cibox, permettent cet accès au marché ; en témoigne deux opérations menées : l'une en 2019 l'autre en 2021.

iii. Risque de dépendance envers ses fournisseurs

La Société a développé des relations de proximité avec des fournisseurs clés, dans le domaine de la mobilité urbaine et du stockage numérique. Dans l'hypothèse où les relations créées avec certains fournisseurs clés viendraient à se détériorer, cela pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société, via une augmentation du coût d'approvisionnement de certains produits ou bien résulter en une rupture d'approvisionnement.

Néanmoins, l'entreprise maîtrise la conception de ses produits de mobilité notamment sur les composants critiques et elle serait en mesure de se retourner pour trouver d'autres partenaires. Ainsi, dans le cas d'une rupture de relation avec un fournisseur clé, l'impact financier pour la Société serait limité aux conséquences d'un changement de fournisseur : perte d'activité liée aux délais de mise en œuvre de solutions alternatives, pertes directes liées aux coûts du changement notamment.

L'internalisation de la production de vélos à assistance électrique permettra de diminuer la dépendance envers les fournisseurs sur cette catégorie de produits.

iv. Risques clients

La Société est exposée à différents risques :

- Risque d'impayés et encours clients : comme toute société ayant une activité de nature commerciale, la Société est exposée à des risques d'impayés de ses clients, qui sont essentiellement de grands acteurs de la grande distribution et de la distribution spécialisée. Compte-tenu de la nature des principaux clients, et du recours à un mécanisme d'assurance-crédit (intégré au contrat d'affacturage auquel la Société a recours), ce risque est limité. Le montant des provisions sur créances clients est nul à l'exercice clos le 31 décembre 2021. Le montant des créances client échues et non encore recouvrées s'est élevé à 2.308 milliers d'euros au 30 juin 2022 (812 milliers d'euros au 30 juin 2021).
- Risque de dépendance : la Société commercialise essentiellement ses produits auprès de grandes surfaces généralistes et de grandes surfaces spécialisées. Au cours du premier semestre 2022, les trois principaux clients de la Société ont représenté 69 % du chiffre d'affaires de la Société. La Société cherche de diversifier son portefeuille clients afin de limiter au maximum son risque de dépendance.

v. Risques liés aux systèmes d'information

La Société utilise un certain nombre d'outils informatiques dans le cadre de sa gestion courante notamment. La société a recours à des systèmes de sauvegarde réguliers. Si ceux-ci devaient être détruits ou endommagés, l'activité de la Société serait perturbée significativement au moins le temps de remettre en oeuvre son système et cela pourrait avoir des conséquences sur la situation financière de la Société.

vi. Risques liés à la dépendance à l'égard de dirigeants et des collaborateurs-clés

La Société bénéficie notamment des connaissances du marché chinois de son Directeur General Délégué qui dispose d'une maîtrise de la langue, d'une connaissance de la culture chinoise et d'une forte culture industrielle indispensables pour mettre en place des relations durables avec certains fournisseurs. Un départ non préparé pourrait pénaliser l'activité de la Société et donc sa situation financière. Cependant, l'arrivée en 2017 d'un directeur général adjoint, M. Georges Lebre, devenu Président Directeur General en 2021, disposant d'un large périmètre d'intervention et disposant d'une expérience professionnelle de 20 ans avec l'Asie accumulée au cours de différents postes de direction dans des groupes de distribution, permet de contenir ce risque.

vii. Risques liés aux stocks

Les produits en stocks représentent une valeur nette de 1 449 milliers d'euros au 30 juin 2022 soit 35 jours de chiffre d'affaires (33 jours au 31 décembre 2021). Ce stock est composé à la fois de produits finis et de composants, les composants étant utilisés essentiellement dans le cadre d'une activité de service après-vente pour l'ensemble des gammes de produit. Ces stocks sont entreposés dans deux entrepôts. La destruction ou le vol de ces stocks pourrait avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

Néanmoins, la Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur les stocks. Dans la mesure du possible, la Société livre directement ses clients afin de minimiser le portage des stocks.

viii. Risques liés au transport

La Société prend en charge le transport des produits des lieux de fabrication (Chine continentale et Europe principalement) vers la France (jusqu'au client final de la Société). Pour cela, la Société recourt à différents transporteurs et à différents moyens de transport (maritime et aérien). Tout problème lié au transport des produits (vol, retard, détérioration...) mais également la disponibilité des capacités de transport sont susceptibles d'avoir un impact négatif sur la situation financière de la Société.

La Société a souscrit une police d'assurance afin de couvrir le risque portant sur le transport des produits.

7.3. Risques financiers et de marché

i. Risques de change

Au premier semestre 2022, la Société a réalisé 10% de ses achats et a facturé 25% de son chiffre d'affaires en dollar américain. Le reste des ventes est effectué en euros. La Société a réalisé 44% de ses achats en yuans, 10% en dollars américains et 46% en euros.

La Société est donc exposée à la variation du cours du dollar américain et du yuan par rapport à l'euro.

Afin de réduire l'impact de cette variation de cours sur le résultat, en plus des efforts de développer des ventes facturées dans cette devise chaque fois que cela est possible, la Société s'efforce de réduire au maximum le décalage entre la remise d'un prix ferme en euros aux clients et le paiement de ses fournisseurs. Elle procède par ailleurs au cas par cas à des couvertures de change en s'appuyant sur des produits bancaires de contrats de change à terme.

Sur la base des achats et des ventes en dollar américain du premier semestre 2022, une évolution du cours du dollar américain de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	57	(57)

Au cours du premier semestre 2021 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Sur les cycles de transactions	(81)	81

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du dollar américain par rapport à l'euro ou à une appréciation de 10% de l'euro contre le dollar américain sur les montants des créances clients, dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au 30 juin 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du dollar US par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au dollar US
Créances clients libellées en USD	-	-
Dettes fournisseurs libellées en USD	4	(4)
Disponibilités en USD	77	(77)

Sur la base des achats en yuan du premier semestre 2022, une évolution du cours du yuan de 10% par rapport à ce taux moyen aurait un impact comme suit sur le résultat de la Société :

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(247)	247

Au cours du premier semestre 2021 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Sur les cycles de transactions	(319)	319

Le tableau ci-dessous montre la sensibilité à une appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro ou à une dépréciation de 10% de l'euro contre le yuan sur les montants des dettes fournisseurs et la trésorerie tenue en cette devise :

Au cours du premier semestre 2022 (en K€)	Appréciation de 10% du yuan par rapport à l'euro	Appréciation de 10% de l'euro par rapport au yuan
Dettes fournisseurs libellées en CNY	(71)	71
Disponibilités en CNY	1	(1)

ii. Risques sur les actions propres et autres placements financiers

Le cours de l'action de la Société est caractérisé par de fortes variations, à l'instar d'autres penny stocks. Au cours des trois dernières années, de 2019 à 2021, le plus bas cours de l'action de la Société a été de 0,055 euro et le plus haut, à 0,390 euro. L'ampleur de ces variations s'explique par le faible niveau du prix de l'action, les performances financières de la Société et du secteur, ainsi que la fluctuation générale des marchés financiers.

Au 30 juin 2022, la valeur des actions propres détenues s'élevait de 549 milliers d'euros (au cours de clôture du 30 juin 2022 de 0,07 euro), pour 7 242 202 actions à cette date. Une variation de 0,01 euro du cours de bourse aura un effet sur la valeur des actions propres détenues de 72 K€, à la hausse comme à la baisse. La plus-value ou moins-value réalisée sera enregistrée au moment de la cession des titres. La moins-value latente faisant quant à elle l'objet d'une provision pour dépréciation.

En outre, la Société détient au 30 juin 2022 à titre de placement financier 337 007 actions de la société Diagnostic Medical Systems (DMS), admis aux négociations sur le marché Euronext Growth à Paris, dont le cours de bourse est susceptible de fluctuer. Une variation de 10% du cours de ces actions sur le marché par rapport à leur prix moyen d'acquisition d'origine aura un impact d'environ 41 K€, en plus-value comme en moins-value. La même méthode comptable de prudence en matière de provisions s'applique à ces actifs financiers à court terme.

7.4. Risques juridiques

i. Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société est propriétaire de nombreuses marques pour la commercialisation de ses produits. La contrefaçon de ses marques par des tiers pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société et pourrait contraindre la Société à avoir recours à des procédures judiciaires avec tous les frais et charges que cela peut entraîner dans un premier temps.

Par ailleurs, la Société a recours à plusieurs fournisseurs pour fabriquer les produits qu'elle distribue. La société intègre de plus en plus la conception de ses produits et ainsi maîtrise les techniques utilisées. Néanmoins, malgré cette vigilance, elle reste exposée sur certains composants utilisés par ses sous-traitants, ou bien lorsqu'elle achète certains produits « sur étagère ». L'entreprise pourrait ainsi se trouver indirectement exposée à une éventuelle violation par l'un de ses sous-traitants d'un brevet appartenant à un tiers, ce qui pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société.

ii. Risques liés à la réglementation et à son évolution

La Société a identifié les principaux risques suivants :

Des risques liés à la non-conformité des produits commercialisés par la Société aux différentes normes : les produits commercialisés par la Société doivent être conformes aux normes de certification destinées à garantir la sécurité de l'utilisateur ainsi qu'aux normes réglementaires en vigueur des pays de commercialisation. Le non-renouvellement ou perte de conformité des produits actuellement

commercialisés ainsi que la non-conformité des produits nouveaux serait susceptible d'impacter négativement la situation financière de la Société.

Des risques liés à la non-conformité aux normes relatives à l'élimination des déchets : la Société se conforme actuellement aux directives européennes relatives aux déchets d'équipements électriques et électroniques ainsi qu'à la directive relative à la limitation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques. Un durcissement de ces directives pourrait avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, en renchérissant notamment le coût de fabrication des produits. Le Centre Régional de Récupération est chargé de la gestion des déchets de la Société.

Des risques liés à l'évolution de la réglementation notamment sur les produits de mobilité électrique pour laquelle la législation en vigueur est en cours d'établissement. Aux normes s'appliquant aux produits se combinent les réglementations internationales ou locales (telles que le Code de la route en France) pouvant créer des contradictions temporaires ou de fait, et nécessiter en conséquence pour la Société le besoin de modifier la conception de ses produits et le cas échéant intervenir sur les produits en stock si ces évolutions venaient à entrer en vigueur avec des délais trop courts.

L'entreprise, présente au sein de la commission AFNOR en charge de l'établissement de recommandations, ainsi que dans autres organismes tels que la Fédération Professionnelle de Micro-Mobilité, mène une veille permanente sur l'évolution de la réglementation en s'appuyant sur des laboratoires extérieurs lorsque nécessaire. Malgré tout, des changements trop rapides dans un pays ou sur un composant pourraient conduire à une situation susceptible d'avoir un impact significatif sur la situation financière de la Société, notamment par un renchérissement du coût de fabrication des produits, une remise en conformité de stocks existants ou des productions en cours, ou bien par la restriction portée à certains usages, restreignant ainsi le marché adressable.

En matière de provisionnement des risques juridiques, la Société n'a pas de procédures formalisées mais examine les sujets au cas par cas, le cas échéant en collaboration avec son commissaire aux comptes.

Alfortville, le 27 octobre 2022

Le Conseil d'Administration

BILAN ACTIF

En K€	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Autres immobilisations incorporelles	688	786	940
Amortissement	-396	-396	-438
Total immobilisations incorporelles	292	390	502
Autres immobilisations corporelles	869	973	1030
Amortissement	-695	-735	-781
Total immobilisations corporelles	174	238	249
Autres participations	317	317	317
Provision	-317	-317	-317
Autres immobilisations financières	310	302	302
Total immobilisations financières	310	302	302
Total actif immobilisé	776	930	1 053
Stocks	1 390	1 294	1 449
Avances et acomptes	2 398	999	2 031
Clients et comptes rattachés	2 937	5 928	2 312
Autres créances	272	272	272
Charges constatées d'avance	38	13	65
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 982	5 773	3 530
Total actif circulant	10 017	14 279	9 662
Total actif	10 793	15 209	10 715

BILAN PASSIF

En K€	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Capital social	2 293	2 377	2 599
Prime d'émission	2 405	2 742	3 557
Réserves et report à nouveau	718	719	410
Résultat de l'exercice	-382	-309	-1 302
Total des capitaux propres	5 034	5 529	5 264
Provisions pour risque	0	56	56
Emprunts obligataire remboursable en actions	0	1 038	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 527	5 194	3 084
Fournisseurs et comptes rattachés	1 703	2 974	1 789
Dettes fiscales et sociales	491	418	273
Autres dettes	38	0	0
Total dettes et provisions	5 759	9 680	5 201
Produits constatés d'avance	0	0	250
Total passif	10 793	15 209	10 715

COMPTE DE RÉSULTAT

En K€	30/06/2021	31/12/2021	30/06/2022
Chiffre d'affaires	5 851	16 042	4 565
Autres produits et reprises de provision	111	115	20
Total des produits d'exploitation	5 962	16 157	4 585
Achats consommés	4 965	12 775	3 835
Variation de stocks	- 443	- 321	- 141
Marge brute	1 328	3 703	871
Taux de marge brute	22,7%	23,0%	19,1%
Autres achats et charges externes	816	2 125	1 093
Impôts et taxes	16	51	17
Salaires, traitements et charges sociales	710	1 378	819
Dotation aux amortissements et provisions	100	174	88
Autres charges	102	12	0
Total charges d'exploitation	6 266	16 194	5 711
Résultat d'exploitation	- 304	- 37	-1 126
Produits financiers	0	11	0
Charges financières	- 69	-219	-174
Résultat financier	- 69	-208	-174
Produits exceptionnels	5	8	0
Charges exceptionnelles	14	-72	-2
Résultat exceptionnel	- 9	-64	-2
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	0	0	0
Résultat net	- 382	-309	-1 302
Résultat net par action en euros	0,00	-0,003	-0,010
Résultat net dilué par action en euros	0,00	-0,003	-0,010

TABLEAU DE FINANCEMENT

En K€	Du 01-01-2021	Du 01-01-2021	Du 01-01-2022
	Au 30-06-2021	Au 31-12-2021	Au 30-06-2022
Flux de financement générés (utilisés) par l'exploitation :			
Résultat de l'exercice	- 382	-309	-1 302
Dotation aux amortissements des immobilisations	102	159	88
Variation de stocks	236	321	-155
Variation des clients et comptes rattachés	1 312	-1 679	3 616
Variation des autres créances (y compris variation avances et acomptes)	-2 434	-1 010	-1 085
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	540	1 811	-1 184
Variation des dettes fiscales et sociales	67	-5	106
Variation des autres dettes	6	-32	-2
Dotation (reprise) de provision	- 16	-1	-14
Total flux de financement utilisés par l'exploitation	- 569	-745	68
Flux de financement générés (utilisés) par les investissements :			
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-82	-179	-144
Acquisition d'immobilisations corporelles	-80	-185	-57
Acquisition d'immobilisations financières	0	-179	0
Cession d'immobilisations incorporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations corporelles	0	0	0
Cession d'immobilisations financières	8	16	0
Total flux de financement utilisés par les investissements	-154	-348	-201
Flux de financement générés par les moyens de financement :			
Augmentation de capital	2	121	222
Augmentation de la prime d'émission	24	361	816
Souscription d'obligations remboursables en actions (ORA)		1500	
Remboursement en actions des ORA		-462	-1 038
Variation des dettes financières	- 2603	- 936	-2 110
Total flux de financement générés par les moyens de financement	-2 577	584	-2 110
Total flux de financement générés pendant la période	- 3 300	- 509	-2 243
Disponibilités au début de la période	6 282	6 282	5 773
Disponibilités à la fin de la période	2 982	5 773	3 530

ANNEXE DES COMPTES SEMESTRIELS

NOTE 1. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS

Néant.

NOTE 2. ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes au 30 juin 2022 tels qu'ils sont présentés, sont les comptes sociaux de la société Cibox. La société n'a pas de filiales et ne présente donc pas de comptes consolidés.

NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes semestriels ont été présentés conformément au plan comptable général et aux principes généralement admis en France, dans le respect des règles du principe de prudence et selon les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles comptables applicables aux comptes sociaux à compter du 1er janvier 2005, portant sur la définition, l'évaluation, la comptabilisation, la dépréciation et l'amortissement des actifs.

3.1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles est exprimée au coût historique. Les immobilisations incorporelles sont amorties selon les règles fiscales en vigueur.

Lorsque la valeur nette comptable des immobilisations est supérieure à leur valeur actuelle, il est constaté une provision pour dépréciation de ces actifs.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires inclus).

Les règles comptables ont retenu la durée réelle d'utilisation des biens par l'entreprise, en lieu et place des durées d'usage retenues jusqu'alors.

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux de la société correspondent aux durées d'utilisation des biens et, par conséquent, n'ont pas été modifiées.

Le mobilier est amorti sur 5 ans.

3.3. Immobilisations financières

Les immobilisations figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'acquisition des titres apparaît supérieure à la valeur du marché ou à la quote-part de l'actif net de la filiale à la date de la clôture des comptes, corrigée éventuellement des plus-values latentes.

3.4. Clients et autres créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque cette valeur est supérieure à la valeur probable de réalisation.

3.5. Indemnités de départ en retraite

Les indemnités de départ en retraite de l'ensemble du personnel n'ont pas été comptabilisées compte tenu de leur caractère non significatif. Il n'existe pas d'autres avantages postérieurs à l'embauche.

3.6. Valeur mobilière de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.7. Conversion des comptes exprimés en devises

Les créances et les dettes libellées en devises étrangères sont converties au taux de change de clôture.

Les écarts de change constatés lors de cette conversion sont enregistrés en produits ou en charges financiers selon la nature de l'écart.

Les charges et produits constatés de l'exercice et libellés en devises étrangères sont convertis au taux de change effectif de l'exercice.

Pour rappel, depuis le 31-12-2017, le résultat de change est constaté en exploitation en plus ou en moins des achats consommés et non plus en résultat financier

3.8. Stocks

La valorisation des stocks a été déterminée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Au 30 juin 2022, la valeur brute des stocks s'élève à 1 633 milliers d'euros, provisionnée à hauteur de 184 milliers d'euros, soit une valeur des stocks nette de 1 449 milliers d'euros.

NOTE 4. NOTES SUR LE BILAN

4.1. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations se décompose comme suit (en euros) :

Valeurs brutes

Immobilisations corporelles	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
Outillage industriel	920 799	30 162		950 961
Agencements	13 039	20 347		33 386
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	30 059	6 157		36 216
Total	973 064	56 666		1 029 730

Amortissements

Immobilisations corporelles	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	30/06/2022
Outillage industriel	683 225	44 179		727 404
Agencements	12 264	1 396		13 660
Matériel de transport	9 167			9 167
Matériel de bureau, informatique, et mobilier	30 825	0		30 825
Total	735 481	45 575		781 056

4.2. Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles est composée essentiellement de frais d'augmentation de capital, amorti sur 2 ou 5 ans.

Les nouveaux éléments d'actif incorporel proviennent essentiellement des droits de recherche et développement des nouveaux produits de mobilité.

4.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont essentiellement constituées de titres CXM pour 317 milliers d'euros qui ont été provisionnés à 100 %.

Le solde du poste correspond à un prêt au personnel pour 20 milliers d'euros, un dépôt de garantie des locaux pour 40 milliers d'euros et un dépôt de garantie versé à Facto France pour 242 milliers d'euros dans le cadre de l'affacturage.

4.4. Autres créances

Les autres créances sont constituées des crédits d'impôt CICE 2014, 2015, 2016, 2017, 2018 pour 42 milliers d'euros et d'un montant de 230 milliers d'euros versé à titre conservatoire à l'Administration dans le cadre du contrôle fiscal. Cibox conteste toujours le bien-fondé de ce redressement et a saisi le tribunal administratif.

4.5. Disponibilités

Le poste peut se décomposer comme suit (en milliers d'euros)

	31-12-2021	30-06-2022
Titres nets Cibox	793	717
Titres nets DMS	423	345
Banques	4 557	2 468
Total	5 773	3 530

La société détient au 30 juin 337 007 titres de la société DMS pour une valeur brute de 892 milliers d'euros provisionnés pour un montant de 547 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 345 milliers d'euros ;

Par ailleurs, la société détient 7 242 202 de ses propres titres au 30 juin, pour une valeur brute de 830 milliers d'euros provisionnés à hauteur de 113 milliers d'euros. La valeur nette s'élève ainsi à 717 milliers d'euros.

4.6. Variation des capitaux propres

L'évolution des capitaux propres en euros se décompose comme suit :

	31-12-2020	Augmentation	Diminution	31-12-2021	Augmentation	Diminution	30-06-2022
Capital social	2 255 589	121 109		2 376 698	221 952		2 598 650
Primes d'émission	2 380 709	435 993	75 184	2 741 518	815 548		3 557 066
Réserve légale	24 191			24 191			24 191
Autres réserves	31 695			31 695			31 695
Report à nouveau	-45 915	743 519	34 748	662 856	-309 085		353 771
Résultat de la période	743 519	-309 085	743 519	-309 085	-1 301 691	309 085	-1 301 691
TOTAL	5 389 788	991 536	853 451	5 527 873	-573 276	309 085	5 263 682

Au 30 juin 2022, un montant de 1 037 500 euros d'obligations remboursable en actions a été remboursé correspondant à 11 097 600 actions, soit une augmentation de capital de 221 952 euros et 815 548 euros de prime d'émission.

Le capital est composé de 129 932 500 actions de 0,02 euros de valeur nominale.

4.7. Provision

L'évolution des provisions en euros se décompose comme suit (en milliers d'euros) :

	31-12-2021	Dotation	Utilisée	Non utilisée	30-06-2022
Provision sur stocks	198	0	14		184
Provision pour risques et charges	56				56
TOTAL	254	0	14		240

La provision pour risque et charges correspond à un ancien redressement Urssaf.

4.8. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

La société a mis en place en 2017 un contrat d'affacturage. Le montant tiré au 30 juin 2022 s'élève à 483 milliers d'euros. Il s'agit d'une dette à moins d'un an.

La société avait également obtenu un prêt garanti par l'État pour un montant de 1 700 milliers d'euros dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19.

Enfin, le poste comprend un montant de 900 milliers d'euros d'avance de trésorerie obtenu de la banque.

4.9. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales comprennent des dettes fiscales de 89 milliers d'euros et des dettes sociales de 184 milliers d'euros.

4.10. Autres dettes

Néant

4.11. Etat des créances et dettes avec des sociétés liées

Néant

NOTE 5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Chiffre d'affaires

La société Cibox a réalisé un chiffre d'affaires de 4 565 milliers d'euros, dont la partie à l'export s'élève à 2 014 milliers d'euros.

5.2. Transfert de charges

Il s'agit essentiellement de remboursement d'assurance pour 5 milliers d'euros.

5.3. Résultat financier

Le résultat financier de -174 milliers d'euros est essentiellement constitué de la provision pour dépréciation des titres DMS et Cibox.

5.4. Résultat par action après dilution

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période après déduction des actions conservées en autocontrôle. Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait de la levée de tous les instruments dilutifs et ce, en conformité avec l'avis n°27 de l'OEC.

Ainsi :

- résultat net moyen par action en euros : -0,010 €
- résultat net dilué par action en euros : -0,010 €

NOTE 6. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Néant.

NOTE 7. SITUATIONS FISCALE LATENTE

Au 30 juin 2022, la société Cibox bénéficie d'un déficit reportable de 35,6 millions d'euros.

NOTE 8. EFFECTIF

L'effectif moyen au premier semestre 2022 s'est élevé à 21 personnes.

NOTE 9. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

NOTE 10. RÉMUNÉRATION ET ENGAGEMENTS DE RETRAITES ALLOUÉS AUX DIRIGEANTS SOCIAUX

Les rémunérations perçues par les dirigeants sociaux au 1er semestre s'élèvent à 120 milliers d'euros.

NOTE 11. RISQUE PAYS

Néant.

NOTE 12. CRÉDIT-BAIL

Néant.

NOTE 13. IDENTITÉ DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE

Néant.

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITÉ

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société CIBOX INTER@CTIVE, nous avons effectué un examen limité de la situation intermédiaire arrêtée au 30 juin 2022, et couvrant la période du 1er janvier 2022 au 30 juin 2022, telle qu'elle est jointe au présent rapport.

Cette situation intermédiaire a été établie sous la responsabilité du Président et des Dirigeants de cette société. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur cette situation intermédiaire.

Nous avons effectué cet examen selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des Dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité de la situation intermédiaire et l'image fidèle qu'elle donne du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cette période.

Fait à Paris, le 27 octobre 2022

Le Commissaire aux Comptes

Sarl Ficadex-Jacques Colibert